

U D S I S
Union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 2 octobre 2018

L'an deux mille dix huit et le deux octobre, à dix heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération : 02/10/18-01	objet : Fixation du prix de vente des repas aux collèges.
--	--

représentants des conseillers généraux :

Titulaires présents : Edith PUGNET, René OLIVE, Jean ROQUE, Marie Pierre SADOURNY, Martine ROLLAND

Suppléants présents : Robert OLIVE

Titulaires absents ayant donné procuration : Hermeline MALHERBE ayant donné procuration à Jean ROQUE

Absents : Michel MOLY, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Alain GOT, Mireille REBECQ, Jacqueline ALBAFOUILLE, Raymond LEMORT

Suppléants présents : /

Titulaires absents ayant donné procuration : Georges GRAU ayant donné procuration à Jacqueline ALBAFOUILLE, Charles CHIVILO ayant donné procuration à Raymond LEMORT

Absents : Pierre AYLAGAS, Corinne GAILLOT, Henri GEORGES, Jean-Louis ALBITRE, Georges GRAU, Michel KLUSKA, Yves BARNIOL, Sylvie TORRES, Christophe PAYROU, Katell MATET, Loïc GARRIDO

Le Président,

Rappelle que par délibération du 7 novembre 2017 le prix de vente des repas aux collèges avait été fixé à 4,05 € dont 2,80 € facturés aux collèges et 1,25 € facturés au Département.

Informe que le Conseil Départemental a décidé de fixer la part payée par les collèges à 3,30 €.

Propose donc de fixer le prix de vente des repas aux collèges comme suit à compter du 1^{er} septembre 2018 :

Prix du repas : 4,05 €

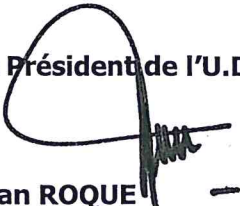
Dont facturé aux collèges : 3,30 €

Dont facturé au Département : 0,75 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.,


Jean ROQUE



PREFECTURE
PYRÉNÉES - ORIENTALES
17 OCT. 2018
COURRIER